Healthy Smiles Ontario Client Card (Sample 1)

Ontario Ministry of Health and Long-Term Care Ministère de la Santé et des Soins de longues durée

Healthy Smiles Ontario Client Cards Beaux sourires Ontario Carte-client

Healthy Smiles Ontario No. / Nº d'identification de Beaux sourires Ontario

Registration Date (yyyy/mm/dd) / Date d'inscription (aaaa/mm/jj

Card Expiration Date (yyyy/mm/dd) / Date d'expiration de la carte (aaaa/mm/jj)

Child's Name (First Name, Last Name) / Nom de l'enfant (prénom, nom)

Child's Date of Birth (yyyy/mm/dd) / Date de naissance de l'enfant (aaaa/mm/jj)

Local Public Health Unit / Bureau de santé publique local Version / Code de version

4784-64 (2010/09) © Queen's Printer for Ontario, 2010 / © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2010

000022013

Healthy Smiles Ontario Program Information

As part of the Healthy Smiles Ontario program, administered through public health units in Ontario, you have been issued this Client Card to signify your eligibility for receiving publicly-funded basic dental services in the province of Ontario through this program, up to the "Card Expiration Date" shown on the front of this card. Please keep this card in a safe place and ensure you are familiar with the following important program information:

 You are NOT responsible for paying for services rendered by dental providers under the program; however, you are responsible for services NOT covered under the program, or services rendered past the Card Expiration Date.

2. You must carry and present your valid Client Card to all dental providers in order to obtain services under the Healthy Smiles Ontario Program.

3. Prior to the expiration of your Client Card, please contact your local public health unit regarding card renewal.

4. This card is non-transferable, and is void if lost/ stolen. You must immediately report all lost/ stolen cards to your local public health unit.

Renseignements importants au sujet du programme Beaux sourires Ontario

Dans le cadre du programme Beaux sourires Ontario, administré par les bureaux de santé publique de l'Ontario, la présente carte-client vous a été délivrée afin d'indiquer que vous êtes admissible aux services dentaires de base financés par les fonds publics dans la province d'Ontario, par l'entremise de ce programme, jusqu'à la « Date d'expiration de la carte » indiquée au recto de la carte. Veuillez conserver cette carte dans un lieu sûr et prendre connaissance des renseignements importants ci-dessous concernant le programme.

1. Vous N'AVEZ PAS à payer pour des services rendus par les fournisseurs de soins dentaires dans le cadre du programme. Toutefois, vous devez payer les services NON COUVERTS par le programme ou les services rendus après la date de votre participation au programme.

2. Vous devez porter votre carte-client valide et la présenter à tous les fournisseurs de soins dentaires afin d'obtenir des services dans le cadre du programme Beaux sourires Ontario.

 Veuillez communiquer avec votre bureau de santé publique local avant l'expiration de votre carte-client concernant son renouvellement.

4. La présente carte est non transférable et est annulée en cas de perte ou de vol. Vous devez signaler immédiatement la perte ou le vol de toute carte à votre bureau de santé publique local.

Healthy Smiles Ontario Client Card (Sample 2)

Ontario Ministry of Health and Long-Term Care et des Soins de longues durée Healthy Smiles Ontario Client Card **One-Year Eligibility** Beaux sourires Ontario Carte-client Admissibilité d'un an Healthy Smiles Ontario No. / Nº d'identification de Beaux sourires Ontario Registration Date (yyyy/mm/dd) / Date d'inscription (aaaa/mm/jj) Card Expiration Date (yyyy/mm/dd) / Date d arte (aaaa/mm/ii) Child's Name (First Name, Last Name) / Nom de l'enfant (prénom, nom Child's Date of Birth (yyyy/mm/dd) / Date de naissance de l'enfant (aaaa/mm/jj) Local Public Health Unit / Bureau de santé publique local Version / Code de version

4785-64 (2010/09) © Queen's Printer for Ontario, 2010 / © Imprimeur de la Reine pour l'Ontario, 2010

BC0005031

Healthy Smiles Ontario Program Information

As part of the Healthy Smiles Ontario program, administered through public health units in Ontario, you have been issued this Client Card to signify your eligibility for receiving publicly-funded basic dental services in the province of Ontario through this program, up to the "Card Expiration Date" shown on the front of this card. Please keep this card in a safe place and ensure you are familiar with the following important program information:

1. You are NOT responsible for paying for services rendered by dental providers under the program; however, you are responsible for services NOT covered under the program, or services rendered past the Card Expiration Date.

2. You must carry and present your valid Client Card to all dental providers in order to obtain services under the Healthy Smiles Ontario Program.

3. Prior to the expiration of your Client Card, please contact your local public health unit regarding card renewal.

4. This card is non-transferable, and is void if lost/ stolen. You must immediately report all lost/ stolen cards to your local public health unit.

Renseignements importants au sujet du programme Beaux sourires Ontario

Dans le cadre du programme Beaux sourires Ontario, administré par les bureaux de santé publique de l'Ontario, la présente carte-client vous a été délivrée afin d'indiquer que vous êtes admissible aux services dentaires de base financés par les fonds publics dans la province d'Ontario, par l'entremise de ce programme, jusqu'à la « Date d'expiration de la carte » indiquée au recto de la carte. Veuillez conserver cette carte dans un lieu sûr et prendre connaissance des renseignements importants ci-dessous concernant le programme.

1. Vous N'AVEZ PAS à payer pour des services rendus par les fournisseurs de soins dentaires dans le cadre du programme. Toutefois, vous devez payer les services NON COUVERTS par le programme ou les services rendus après la date de votre participation au programme.

2. Vous devez porter votre carte-client valide et la présenter à tous les fournisseurs de soins dentaires afin d'obtenir des services dans le cadre du programme Beaux sourires Ontario.

 Veuillez communiquer avec votre bureau de santé publique local avant l'expiration de votre carte-client concernant son renouvellement.

4. La présente carte est non transférable et est annulée en cas de perte ou de vol. Vous devez signaler immédiatement la perte ou le vol de toute carte à votre bureau de santé publique local.